### Dispositif "Voisins Vigilants"

La Municipalité de Carignan, en partenariat avec la gendarmerie nationale, s’engage dans le dispositif de participation citoyenne « **Voisins Vigilants** ». Si vous êtes intéressés par cette action, vous pouvez prendre contact avec la Mairie, pour lancer le dispositif.

En effet, être « **voisin vigilant** », c’est :

* **Un effet très dissuasif.** Pour dissuader les cambrioleurs de les importuner, les voisins vigilants collent l’autocollant officiel sur leur boite aux lettres ou sur leur porte, et des panneaux de signalisation aux endroits stratégiques de leur rue, sont mis en place par la municipalité.
* **Un outil de communication formidable**. Il faut l’avouer les cambrioleurs sont malins ! Ils sont organisés, ils mettent en place des stratagèmes et profitent de la passivité et du manque de communication des voisins pour les dépouiller. Grâce au dispositif de participation citoyenne, les voisins vigilants sont prévenus instantanément et gratuitement par les forces de l’ordre, dès qu’un évènement suspect se produit dans leur quartier.
* **Un état d’esprit convivial**. Loin d’être des paranoïaques du cambriolage, des voyeurs qui épient les faits et gestes de leurs voisins, ou encore des justiciers amateurs… les voisins vigilants sont simplement des citoyens désireux de créer un élan d’entraide et de solidarité dans leur quartier pour réduire l’insécurité en instaurant un lien social.
* **Un soutien total des forces de l’ordre**. L’état soutient cette initiative des « **voisins** **vigilants** » (ou participation citoyenne) et encourage à travers la circulaire du 22 juin 2011 les préfets à développer les « **voisins vigilants**.

En savoir plus sur : [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org/)